

Une visite dans l'histoire
Il était une fois... Verchères
Les années '50 et '60

Dimanche, 29 août 2010 de 10h30 à 17h30

Fiche d'inscription 2010

NOM : _____
ADRESSE : _____
VILLE : _____ CODE POSTAL : _____
TÉL. : _____ TÉLÉCOPIEUR : _____
COURRIEL : _____

Description sommaire de vos objets :

Vous serez adossé à la clôture du terrain de balle, toutefois vous pourrez suspendre vos pièces artisanales ou simplement décorées par l'exposant afin de respecter le thème de la fête, soit aux allures des années '50, '60. Le comité Rues principales se charge d'identifier votre kiosque et veuillez nous indiquer sous quel nom nous devons vous inscrire :



_____.

L'exposant doit être autonome. Le comité fourni, ni chaise, ni chapiteau, par contre vous pouvez louer une table au montant de 5\$. L'exposant pourra être assisté pour le montage de son kiosque au besoin.

En cas de pluie, l'activité aura lieu au Centre communautaire de Verchères (voir les détails en annexe).

Je reconnais avoir pris connaissance des détails et des règlements et j'accepte de m'y conformer.

J'ai signé : _____ **date :** _____

FRAIS : \$30,00 pour un emplacement de 12'X12' (propriété de l'exposant). Votre paiement est nécessaire avant le 31 juillet 2010. (ajoutez 5\$ si location d'une table)
Veuillez libeller votre chèque au nom de Rues principales Verchères

PRÉCISIONS POUR LES EXPOSANTS - FÊTE DES ANNÉES '50 et '60 À VERCHÈRES

- Date et heure : Dimanche le 29 août 2010 de 10h30 à 17h30
- Installation : Dimanche le 29 août 2010 de 8h00 à 9h30
- Endroit : Parc des Pionniers, Verchères (près du fleuve Saint-Laurent)
- Coût : Frais d'inscription de \$30,00, superficie de 12'X12'

En cas de pluie, la fête aura lieu au Centre Communautaire de Verchères situé au 92, montée Calixa-Lavallée, 450 583-2188.

- 1- Le formulaire d'inscription ci-joint doit être signé et retourné avec votre paiement avant le **31 juillet 2010** à : Rues principales de Verchères
581, route Marie-Victorin
Verchères, (Québec) J0L 2R0
- 2- Les frais d'inscription ne sont pas remboursables.
- 3- Le comité organisateur n'est en aucun cas responsable du succès ou de l'échec de l'événement. Il fera tout en son pouvoir pour promouvoir l'exposition.
- 4- Votre emplacement vous sera assigné à votre arrivée.
- 5- Chaque artisan est responsable du bris, de la perte, du vol ou de la détérioration des œuvres qu'il apporte. Il doit garder son site propre, assurer une présence constante à son stand durant les heures d'ouverture.
- 6- Le comité organisateur se donne le droit de refuser, pour la prochaine exposition, l'exposant qui ne respecte pas les règlements lors de l'exposition.
- 7- Chaque artisan doit couvrir la table jusqu'au sol sur au moins 3 côtés, afin d'assurer un esthétisme dans la présentation. Lors de l'installation, il est permis de déborder de 2' à l'extérieur du stand en façade. La décoration doit être de bon goût.
- 8- Les artisans auront accès au site à partir de 8h00 jusqu'à 9h30. Un stationnement sera prévu pour leurs voitures.

***Si vous avez besoin de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec Mme Nicole V. Auclair coordonnatrice.
tél. : (450) 583-5791
Comité Rues principales
581, route Marie-Victorin, Verchères (Québec) J0L 2R0
Courriel : ruesprincipales@videotron.ca

Comment se rendre au parc des Pionniers de Verchères...?

Pour se rendre au parc des Pionniers de Verchères, si vous venez par l'autoroute #30 de Montréal, prendre la sortie Verchères (#147), tournez à gauche ou si vous venez de Sorel, prendre la sortie 147 et tournez à droite, vous êtes sur la Montée Calixa-Lavallée, roulez jusqu'à la route Marie-Victorin. Tournez à gauche (vers l'Ouest) ensuite sur la rue de l'Aqueduc tourné à droite. Un responsable vous guidera à votre emplacement.

Si vous prenez la route #132, arrivé à Verchères vous êtes sur la route Marie-Victorin. Tournez sur la rue de l'Aqueduc en direction du fleuve.

Le Centre Communautaire de Verchères est situé au 92, Montée Calixa-Lavallée. Si vous venez par l'autoroute #30, prendre la sortie Verchères (#147), vous êtes sur la Montée Calixa-Lavallée, le Centre Communautaire est à votre droite.

Si vous prenez la route #132, arrivé à Verchères vous êtes sur la route Marie-Victorin. Tournez sur la Montée Calixa-Lavallée, en plein cœur du village et roulez jusqu'au Centre Communautaire qui est à votre gauche.

Merci à l'avance et au plaisir de vous rencontrer,

**LE COMITÉ ORGANISATEUR
IL ÉTAIT UNE FOIS... VERCHÈRES LES ANNÉES '50 – '60**